

Rapport annuel 2025

L'ASMAC Berne fête son jubilé :
depuis 80 ans, il s'engage pour les
droits des médecins hospitaliers du
canton de Berne.



*« 2025 a été une grande année pour l'ASMAC Berne :
depuis 80 ans, notre association s'engage pour les intérêts
et les droits des médecins dans le contexte hospitalier. »*

Rahel Gasser, Présidente ASMAC Berne



VSAO Bern

Anniversaire pour l'ASMAC Berne

2025 a été une année particulière pour l'Association suisse des médecins-assistant·e·s et chef·fe·s de clinique (ASMAC) Berne. Fondée il y a 80 ans, l'association s'engage depuis lors sans relâche pour les droits et les intérêts des médecins-assistant·e·s et chef·fe·s de clinique dans le canton de Berne.

Une grande partie de ce travail est assurée par le comité. Dix-huit collègues engagé·e·investissent beaucoup de temps et d'énergie dans les activités de l'association en plus de leur activité clinique exigeante. Les thèmes abordés incluent notamment des conditions de travail modernes, une formation médicale postgraduée de haute qualité ainsi que la représentation des intérêts du corps médical auprès des instances politiques et institutionnelles. Aujourd'hui, l'association compte environ 3 800 membres.

Quelques semaines seulement après le 80e anniversaire – également – de l'asmac Suisse, il était temps pour nous de trinquer avec nos membres. Dans le cadre magnifique et chaleureux de la « Heitere Fahne » à Wabern, nous avons pu célébrer une fête mémorable. Le lieu ne pouvait pas être mieux choisi. Un grand merci à toute l'équipe pour son engagement exceptionnel.

Le divertissement a été assuré par le satiriste Renato Kaiser, tandis que les platines étaient proposées par Nyna Dubois, alias DJ Cardana. Nous avons dansé jusqu'au bout de la nuit. De nombreux invités sont venus célébrer ensemble cette étape importante de l'histoire de l'ASMAC Berne. C'était magnifique. À nos 80 prochaines années !

Ressort Conditions de travail

Établir des plannings de service n'est pas une tâche facile. Un soutien externe peut s'avérer décisif et apporter un réel soulagement — c'est là que l'asmac intervient. Une planification professionnelle constitue en effet la base de collaborateur·rice·s satisfait·e·s, de la sécurité des patient·e·s et d'un déroulement du travail aussi fluide que possible.

Avec Michelle Hüppi et Patrick Thalmann, l'asmac Berne dispose d'une nouvelle équipe de conseil en planification des services. Ils reprennent cette fonction exigeante de Noëmi Allemann, qui continue par ailleurs à proposer chaque année notre populaire atelier en trois parties sur la planification des services.

Formation « Clinical Teaching Take Away »

Qu'est-ce qu'un bon moment d'enseignement ? Comment donner un feedback constructif malgré le stress et le rythme soutenu ? Et quelles méthodes permettent d'intégrer de manière ciblée des expériences d'apprentissage positives dans le quotidien hospitalier ? Le département formation de l'ASMAC Berne s'est consacré à ces questions dans le cadre de l'événement interactif « Clinical Teaching Take Away »,

spécialement conçu pour les médecins-assistant·e·s et chef·fe·s de clinique. La participation donnait droit à 2 crédits ISFM.

Des facteurs systémiques et interpersonnels favorisant un enseignement efficace ont été analysés avec les participant·e·s. Les médecins-assistant·e·s comme les chef·fe·s de clinique ont reçu des conseils et des outils directement applicables, permettant d'améliorer l'efficacité de leur activité d'enseignement au quotidien.

L'atelier sera à nouveau proposé en 2026. Les médecins en formation postgraduée ainsi que les médecins spécialistes et chef·fe·s de clinique sont cordialement invité·e·s à s'inscrire. La participation est gratuite, mais les places sont limitées. Inscription sur vsao-bern.ch.

Département Réseau hospitalier

L'une des missions de l'ASMAC Berne est d'établir et d'entretenir des contacts avec les médecins-assistant·e·s et chef·fe·s de clinique, y compris dans les hôpitaux périphériques. C'est précisément de cela que s'occupe le département réseau hospitalier.

En mai 2025, les responsables ont organisé pour la première fois une rencontre informelle destinée aux représentant·e·s des médecins-assistant·e·s dans le canton de Berne. L'événement a suscité un vif intérêt et a permis des échanges dynamiques ainsi qu'un partage d'expériences entre les participant·e·s. En 2026, nous poursuivrons sur cette lancée : la rencontre des représentant·e·s des médecins-assistant·e·s est à nouveau prévue le 8 mai — et devrait à l'avenir être organisée chaque année.

La Bourse ASMAC Berne 2025 pour l'égalité et l'inclusion

En 2024, l'ASMAC Berne a lancé un nouveau projet passionnant : la première bourse ASMAC bernoise. Les médecins-assistant·e·s et chef·fe·s de clinique du canton de Berne ont pu soumettre des projets de recherche sur l'un de nos thèmes centraux, tels que l'égalité, la diversité en médecine, la conciliation entre vie professionnelle et vie privée, ou la formation continue.

En 2025, l'ASMAC Berne a également pu attribuer son prix de recherche. Parmi de nombreuses candidatures intéressantes, le comité de sélection a retenu Aleksandra Tuleja, MD, pour son projet intitulé « Exploring Collaborative Barriers for Female Researchers in Life Sciences at the University of Bern ».



VSAO Bern

Aleksandra Tuleja suit actuellement une formation en angiologie interventionnelle au centre interdisciplinaire d'interventions (IZI) de l'Hôpital universitaire de Berne. Parallèlement, elle s'engage en tant que présidente de Female Empowerment in Life Sciences (FELS) pour l'égalité des genres en médecine. Avec son projet, elle souhaite, à travers la recherche, les échanges et les bonnes pratiques, contribuer à créer un environnement plus équitable et inclusif, favorisant la promotion des femmes et leur accès accru à des postes de direction.

L'ASMAC Berne se réjouit de soutenir cette médecin et chercheuse à hauteur de CHF 20 000 pour son projet de recherche précieux et important dans les domaines de l'inclusion, du genre et de l'égalité.

Négociations salariales 2026 dans les hôpitaux et cliniques bernois

L'Insel Gruppe AG augmente la masse salariale de 2 % en 2026. Après une année 2025 sans augmentation, il s'agit d'un résultat réjouissant. Les centres hospitaliers régionaux et les cliniques psychiatriques augmentent quant à eux la masse salariale d'un total de 1 %. A partir du 1er avril 2026, tous les établissements soumis à la CCT des hôpitaux et cliniques bernois verseront un supplément de 10 francs par heure pour le travail de nuit et de week-end.

Les établissements hospitaliers régionaux souhaitent corriger les inégalités au sein des groupes professionnels et revaloriser les salaires de certaines catégories professionnelles. Toutefois, une augmentation générale des salaires serait urgente afin de compenser le renchérissement accumulé et la hausse des primes d'assurance maladie. Parallèlement, des mesures sont nécessaires pour garantir aux collaborateur·rice·s une évolution salariale équitable et individualisée.

Nouveau site internet

Il était en préparation depuis un certain temps. Le voici désormais en ligne : le nouveau site internet de l'ASMAC Berne a été lancé en 2025. Coloré, informatif, intuitif — et doté d'une toute nouvelle fonctionnalité basée sur l'intelligence artificielle : une assistance numérique destinée aux membres et aux personnes intéressées, appelée MedMate.

Nous remercions chaleureusement l'agence web bernoise Helga pour le design attrayant ainsi que pour la gestion professionnelle du projet tout au long du processus. Le nouveau site reste accessible à l'adresse suivante : www.vsao-bern.ch

Double don annuel 2025

Comme l'année précédente, le comité a décidé en 2025 de soutenir deux organisations par un don. Un montant de CHF 1000 a été attribué à chacun des projets suivants:

Soutien à un hôpital en Sierra Leone: L'hôpital soutenu par l'ASMAC Berne en Sierra Leone est issu d'une initiative privée et fournit des soins médicaux de base dans des conditions très difficiles. Par exemple, l'approvisionnement en électricité est fortement limité et les infrastructures techniques sont insuffisantes. Ce don contribue à la prise en charge durable des patient·e·s et vise à permettre la planification d'une installation solaire.

Développement de l'obstétrique en Ouganda: Le deuxième don est destiné à un hôpital à but non lucratif en Ouganda. Chaque mois, plusieurs centaines de patient·e·s y sont hospitalisé·e·s ou pris·e·s en charge de manière ambulatoire. Les activités comprennent notamment les soins mère-enfant, les programmes de vaccination et le traitement des maladies chroniques. L'objectif du projet est la construction d'un bloc opératoire dédié à l'obstétrique, afin de pouvoir réaliser des interventions d'urgence sur place, et améliorer significativement la prise en charge des mères et des nouveau-nés.

Perspectives

Les défis dans le système de santé persistent. La charge de travail, la pénurie de personnel qualifié, la formation postgraduée et des conditions de travail équitables resteront des thèmes centraux pour nous à l'avenir. L'ASMAC Berne continuera à s'engager avec détermination pour ses membres — aux côtés d'un comité engagé, de départements actifs et d'une forte communauté de médecins dans le canton de Berne.

Remerciements

Janine Junker façonne la direction de l'ASMAC Berne depuis maintenant une décennie. Au sein de notre association, où de nouveaux visages apparaissent régulièrement, elle apporte à la fois stabilité et dynamisme. Mille mercis, Janine, pour ton engagement, ta fiabilité et ta bienveillance.

Nous souhaitons également remercier son adjoint, Simon Schneider, ainsi que son « bras droit », Rebekka Marbach. Nous remercions Noëmi Allemann pour son engagement de longue date en tant que conseillère en planification des services. Un grand merci également à tou·te·s les membres du comité pour leur contribution active et leur immense engagement malgré un quotidien professionnel déjà très exigeant.

Nous remercions encore une fois l'agence web bernoise Helga pour son excellent travail lors de la restructuration de notre site internet, ainsi que l'équipe de la « Heitere Fahne » à Wabern pour l'organisation remarquable de la fête anniversaire.

Enfin, nous adressons notre gratitude à l'ensemble des membres de l'ASMAC Berne. Ce n'est que grâce à leur fidélité que nous pouvons nous engager pour les droits et les intérêts des médecins hospitalier·ère·s du canton de Berne. Merci.

Rahel Gasser, Présidente ASMAC Berne

Lara Brockhus, Co-Vice-présidente ASMAC Berne

Yannick Turdo, Co-Vice-président ASMAC Berne

ASMACH section Berne

Schwarztorstrasse 7

3007 Berne

Tel +41 (0)31 381 39 39

E-Mail info@vsao-bern.ch



VSAO Bern